

## **CHARGES DE SERVICES PARTAGÉS**



## TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE ORGANISATIONNEL .....	5
2. MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ASC 715 RELATIVES AUX AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ...	5
3. ÉVOLUTION DES CHARGES DE SERVICES PARTAGÉS DU DISTRIBUTEUR .....	6
4. AJUSTEMENT AU TITRE DU RENDEMENT SUR LES ACTIFS UTILISÉS PAR LES FOURNISSEURS INTERNES .....	7
5. ÉVOLUTION DES SERVICES FACTURÉS PAR LE CSP AU DISTRIBUTEUR .....	8
6. ÉVOLUTION DES SERVICES FACTURÉS PAR LA VPTIC AU DISTRIBUTEUR.....	10
7. ÉVOLUTION DES SERVICES FACTURÉS PAR LES UNITÉS CORPORATIVES AU DISTRIBUTEUR ..	11
8. EFFICIENCE DU DISTRIBUTEUR.....	12
ANNEXE A : ÉVOLUTION DES SERVICES PARTAGÉS FACTURÉS PAR DOMAINES D'ACTIVITÉS .....	15

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Impact des ajustements organisationnels effectués en 2016 et en 2017 sur les charges de services partagés reconnues de 2017 .....	5
Tableau 2 : Sommaire des charges de services partagés .....	6
Tableau 3 : Ajustement au titre du rendement sur les actifs du CSP .....	7
Tableau 4 : Ajustement au titre du rendement sur les actifs de la VPTIC .....	8
Tableau 5 : Ajustement au titre du rendement sur les actifs de l'IREQ .....	8
Tableau 6 : Charges du Distributeur en provenance du CSP .....	9
Tableau 7 : Volumes facturés au Distributeur par le CSP .....	10
Tableau 8 : Charges du Distributeur en provenance de la VPTIC .....	10
Tableau 9 : Volumes facturés au Distributeur par la VPTIC .....	11
Tableau 10 : Charges du Distributeur en provenance des unités corporatives .....	12
Tableau 11 : Volumes facturés au distributeur par les unités corporatives.....	12
Tableau 12 : Évolution du ratio Charges de services partagés par abonnement au Québec pour les années 2014 à 2018 .....	13
Tableau 13 : Évolution des composantes du ratio Charges de services partagés par abonnement au Québec pour les exercices 2014 à 2018 .....	14
Tableau A-1 : Détail des charges de services partagés .....	17



## 1. CONTEXTE ORGANISATIONNEL

En 2016 et 2017, des ajustements affectant le Distributeur ont été apportés à la structure organisationnelle d'Hydro-Québec. Afin d'en faciliter l'analyse, le Distributeur redresse les données reconnues pour 2017 avec les impacts des transferts des activités de 2016 et 2017 décrits à la section 2 de la pièce HQD-1, document 3. Les données de l'année historique 2016 reflètent les changements effectués en 2016 tandis que celles de l'année de base 2017 et de l'année témoin 2018 de la présente demande tarifaire reflètent l'ensemble des changements effectués en 2016 et 2017.

Ainsi, les ajustements organisationnels affectant le Distributeur amènent une augmentation des charges de services partagés totales du Distributeur de 1,7 M\$, augmentation compensée par une baisse équivalente des autres rubriques de charges. Le tableau 1 présente les impacts de ces ajustements sur les charges de services partagés en 2017.

**TABLEAU 1 :  
IMPACT DES AJUSTEMENTS ORGANISATIONNELS EFFECTUÉS EN 2016 ET EN 2017  
SUR LES CHARGES DE SERVICES PARTAGÉS RECONNUES DE 2017 (M\$)**

Impacts des transferts	Ajustements 2016					Ajustements 2017	Impacts totaux
	Sécurité des TIC	Technologies de l'information	Service à la clientèle	Santé et sécurité du travail	Environnement	Plan d'urgence corporatif	
<b>Charges de services partagés</b>	0,1	(2,3)	(0,1)	3,6	0,2	0,2	1,7
<b>Réduction des charges occasionnée par le transfert des activités</b>	-	(3,1)	(0,1)	(0,8)	-	-	(4,0)
<i>Centre de services partagés</i>				(0,2)			(0,2)
<i>Vice-présidence - Technologies de l'information et des communications</i>		(3,1)		(0,4)			(3,5)
<i>Unité corporative - Finances</i>			(0,1)	(0,1)			(0,2)
<i>Unité corporative - Ressources humaines</i>				(0,1)			(0,1)
<i>Unité corporative - Sécurité corporative</i>							-
<b>Nouveaux services facturés au Distributeur suite au transfert des activités</b>	0,1	0,8	-	4,4	0,2	0,2	5,7
<i>Centre de services partagés</i>		0,2					0,2
<i>Vice-présidence - Technologies de l'information et des communications</i>		0,4					0,4
<i>Unité corporative - Finances</i>		0,1					0,1
<i>Unité corporative - Ressources humaines</i>		0,1		4,4			4,5
<i>Unité corporative - Sécurité corporative</i>						0,2	0,3
<i>Unité corporative - Relations avec le milieu et autres unités</i>	0,1				0,2		0,2

## 2. MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ASC 715 RELATIVES AUX AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Comme expliqué dans les sections 5 à 8, l'augmentation constatée des charges de services partagés en 2018 est attribuable aux avantages sociaux futurs et découle principalement des modifications apportées à l'ASC 715, comme illustré à la pièce HQD-5, document 2. Il est cependant important de noter que cette augmentation est toutefois compensée par une baisse des autres composantes du coût des avantages sociaux futurs qui ne font plus partie des charges d'exploitation.

### 3. ÉVOLUTION DES CHARGES DE SERVICES PARTAGÉS DU DISTRIBUTEUR

- 1 Le tableau 2 détaille l'ensemble des charges de services partagés du Distributeur imputées à
- 2 l'exploitation pour les années 2016 à 2018. L'annexe A présente l'évolution sur la période
- 3 2016-2018 des charges de services partagés facturées par domaines d'activités.

**TABLEAU 2 :  
SOMMAIRE DES CHARGES DE SERVICES PARTAGÉS (M\$)**

Fournisseurs	Année historique 2016	2017			Année témoin 2018
		D-2017-022	D-2017-022 ajustée des réorganisations	Année de base	
<b>Centre de services partagés (CSP)</b>	<b>151,3</b>	<b>158,3</b>	<b>158,3</b>	<b>158,6</b>	<b>171,2</b>
Approvisionnement et services	149,1	155,6	155,6	155,8	168,6
Rendement sur les actifs	2,2	2,7	2,7	2,8	2,6
<b>Vice-présidence - Technologies de l'information et des communications (VPTIC)</b>	<b>212,7</b>	<b>209,0</b>	<b>205,9</b>	<b>203,4</b>	<b>215,5</b>
Informatique et communications	208,8	202,1	199,0	198,0	209,4
Rendement sur les actifs	3,9	6,9	6,9	5,4	6,1
<b>Unités corporatives</b>	<b>140,5</b>	<b>133,7</b>	<b>138,5</b>	<b>138,2</b>	<b>145,2</b>
<b>Innovation (IREQ)</b>	<b>22,9</b>	<b>24,0</b>	<b>24,0</b>	<b>23,7</b>	<b>25,2</b>
Innovation technologique et expertises	22,1	23,1	23,1	23,1	24,2
Rendement sur les actifs	0,8	0,9	0,9	0,6	1,0
<b>Développement des affaires</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>	<b>0,8</b>
<b>Hydro-Québec TransÉnergie</b>	<b>4,6</b>	<b>4,9</b>	<b>4,9</b>	<b>5,0</b>	<b>5,8</b>
<b>Hydro-Québec Production</b>	<b>1,9</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>	<b>2,3</b>
<b>Hydro-Québec Équipement</b>	<b>26,5</b>	<b>4,9</b>	<b>4,9</b>	<b>12,4</b>	<b>5,1</b>
<b>Variation du coût de retraite non réparti par produits</b>	<b>(14,2)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>31,8</b>	<b>-</b>
<b>Compte d'écarts - Coût de retraite</b>	<b>4,3</b>	<b>(4,3)</b>	<b>(4,3)</b>	<b>(2,3)</b>	<b>(2,0)</b>
<b>Compte d'écarts - Modifications à l'ASC 715</b>				<b>(28,5)</b>	<b>28,8</b>
<b>CHARGES TOTALES AVEC RENDEMENT</b>	<b>550,8</b>	<b>532,7</b>	<b>534,4</b>	<b>545,6</b>	<b>597,9</b>
Activités de base	529,0	519,1	520,8	527,2	510,6
<i>Coûts liés à des événements imprévisibles en réseaux autonomes (facturés par Hydro-Québec Équipement)</i>					
- Cap-aux-Meules	12,1	-	-	-	-
- Autres déversements en réseaux autonomes	6,5	-	-	0,4	-
<i>Parcs à carburant dans les centrales en réseaux autonomes (facturés par Hydro-Québec Équipement)</i>	3,6	-	-	7,1	-
Rendement des fournisseurs	6,9	10,5	10,5	8,8	9,7
Autres activités de base	499,9	508,6	510,3	510,9	500,9
Facteurs Y (Voir HQD-8, document 1, Annexe A)	17,5	17,9	17,9	49,2	60,5
CER pré-MRI				(30,8)	26,8
-Coût de retraite	4,3	(4,3)	(4,3)	(2,3)	(2,0)
-Modifications à l'ASC 715				(28,5)	28,8
<b>Ajustements organisationnels</b> (voir tableau 1)		<b>1,7</b>			
<b>CHARGES TOTALES AVEC RENDEMENT</b>	<b>550,8</b>	<b>534,4</b>	<b>534,4</b>	<b>545,6</b>	<b>597,9</b>

- 4 Le Distributeur souligne qu'en ce qui concerne la décision D-2017-022 et l'année témoin
- 5 2018, les coûts de réhabilitation des parcs à carburant dans les centrales en réseaux
- 6 autonomes sont planifiés en tant que services professionnels et autres. Toutefois,
- 7 puisqu'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés est le maître d'œuvre
- 8 pour la réalisation de ces travaux en 2016 et 2017, les coûts réels de 2016 et ceux de
- 9 l'année de base 2017 sont inclus à la rubrique Charges de services partagés.

**Année témoin 2018 versus année de base 2017**

1 Les coûts relatifs aux autres activités de base présentent une baisse de 10,0 M\$ entre  
 2 l'année témoin 2018 et l'année de base 2017. Cette diminution s'explique par une efficience  
 3 de près de 20 M\$ réalisée par le Distributeur et ses fournisseurs internes, qui a plus que  
 4 compensé les effets de l'inflation de l'ordre de 10 M\$.

**4. AJUSTEMENT AU TITRE DU RENDEMENT SUR LES ACTIFS UTILISÉS PAR LES FOURNISSEURS INTERNES**

5 La présente section illustre l'ajustement requis au titre du rendement sur les actifs utilisés par  
 6 les fournisseurs internes afin de réaliser la prestation de leurs services respectifs. Cet  
 7 ajustement, présenté aux tableaux 3 à 5, est calculé en tenant compte de la base de  
 8 tarification des fournisseurs, de la quote-part attribuable au Distributeur et de la structure de  
 9 capital reconnue par la Régie pour le Distributeur.

10 Ce faisant, les coûts imputés aux revenus requis du Distributeur sont équivalents à ceux  
 11 qu'aurait encourus le Distributeur s'il avait lui-même réalisé ces activités. Le Distributeur  
 12 rappelle que l'ajustement est ajouté au coût complet des produits et services reçus à des fins  
 13 réglementaires, mais qu'il n'est pas facturé par les fournisseurs.

**TABLEAU 3 :  
 AJUSTEMENT AU TITRE DU RENDEMENT SUR LES ACTIFS DU CSP (M\$)**

	Année historique	2017		Année témoin
	2016	D-2017-022	Année de base	2018
Base de tarification du fournisseur	170,5	179,6	169,3	172,1
X Taux de rendement réglementé du Distributeur	6,9%	6,9%	6,9%	6,9%
= Rendement global de la base de tarification	11,7	12,5	11,7	11,9
X Quote-part du Distributeur	28,0%	31,0%	32,5%	30,1%
= Rendement - part du Distributeur	3,3	3,9	3,8	3,6
- Frais financiers inclus dans la facturation	1,1	1,2	1,1	1,0
= <b>Ajustement au titre du rendement des actifs du CSP</b>	<b>2,2</b>	<b>2,7</b>	<b>2,8</b>	<b>2,6</b>

**TABLEAU 4 :  
AJUSTEMENT AU TITRE DU RENDEMENT SUR LES ACTIFS DE LA VPTIC (M\$)**

	Année historique	2017		Année témoin
	2016	D-2017-022	Année de base	2018
Base de tarification du fournisseur	349,8	489,8	442,3	469,7
X Taux de rendement réglementé du Distributeur	6,9%	6,9%	6,9%	6,9%
= Rendement global de la base de tarification	24,1	34,0	30,7	32,6
X Quote-part du Distributeur	37,9%	38,2%	37,6%	37,4%
= Rendement - part du Distributeur	9,1	13,0	11,6	12,2
- Frais financiers inclus dans la facturation	5,3	6,1	6,1	6,1
<b>= Ajustement au titre du rendement des actifs de la vice-présidence - Technologies de l'information et des communications</b>	<b>3,9</b>	<b>6,9</b>	<b>5,4</b>	<b>6,1</b>

**TABLEAU 5 :  
AJUSTEMENT AU TITRE DU RENDEMENT SUR LES ACTIFS DE L'IREQ (M\$)**

	Année historique	2017		Année témoin
	2016	D-2017-022	Année de base	2018
Base de tarification du fournisseur	87,1	93,5	87,2	100,4
X Taux de rendement réglementé du Distributeur	6,9%	6,9%	6,9%	6,9%
= Rendement global de la base de tarification	6,0	6,5	6,1	7,0
X Quote-part du Distributeur	23,9%	24,5%	19,8%	25,0%
= Rendement - part du Distributeur	1,4	1,6	1,2	1,8
- Frais financiers inclus dans la facturation	0,6	0,7	0,6	0,8
<b>= Ajustement au titre du rendement des actifs de l'IREQ</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>

## 5. ÉVOLUTION DES SERVICES FACTURÉS PAR LE CSP AU DISTRIBUTEUR

- 1 Le tableau 6 présente, par produits et services, les charges du Distributeur en provenance
- 2 du CSP pour les années 2016 à 2018.



**TABLEAU 6 :  
CHARGES DU DISTRIBUTEUR EN PROVENANCE DU CSP (M\$)**

Produits et services	Année historique 2016	2017			Année témoin 2018
		D-2017-022	D-2017-022 ajustée des réorganisations	Année de base	
Approvisionnement	6,2	7,1	7,1	7,1	9,5
Immobilier	60,1	60,9	60,9	60,9	65,0
Gestion du matériel	31,2	33,6	33,6	33,6	34,9
Alimentation et hébergement	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Services alimentaires	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0
Transport aérien	0,7	0,6	0,6	0,6	0,7
Gestion documentaire	2,6	2,7	2,7	2,7	2,3
Environnement <sup>1</sup>	1,8	2,1	2,1	2,1	1,9
Services de transport	45,2	47,4	47,4	47,6	53,1
<b>CHARGES TOTALES</b>	<b>149,1</b>	<b>155,6</b>	<b>155,6</b>	<b>155,8</b>	<b>168,6</b>

<sup>1</sup> Les montants du domaine Environnement incluent des reversements de provision du Distributeur de 0,4 M\$ en 2016, de 1,4 M\$ en 2017 et de 1,5 M\$ en 2018 pour l'évaluation des coûts futurs de mise à niveau de certaines cours à poteaux.

- 1 Par rapport à l'année de base 2017, les charges du Distributeur en provenance du CSP sont  
 2 en hausse de 12,8 M\$ et s'établissent à 168,6 M\$ pour l'année témoin 2018. Cette hausse  
 3 s'explique principalement par l'augmentation de la charge de retraite découlant entre autres  
 4 des modifications apportées à l'ASC 715. Par ailleurs, il est important de noter que l'inflation  
 5 ainsi que la croissance des besoins du Distributeur ont été plus que compensées par les  
 6 efforts d'efficience déployés par le CSP pour limiter la hausse de ses tarifs.
- 7 Comme expliqué à la pièce HQD-8, document 4.1, à la suite du regroupement des besoins  
 8 des clients et à l'adoption d'une stratégie multidivision pour répondre à ses besoins, la  
 9 direction principale Approvisionnement stratégique a revu son inducteur de facturation. Ainsi,  
 10 à compter de 2018, les services d'approvisionnement seront facturés sur la base des dollars  
 11 d'engagements par client. Ce changement d'inducteur n'a aucun impact significatif sur le  
 12 partage des coûts entre les clients réglementés et non réglementés.
- 13 Les principales bases de facturation et les volumes afférents aux produits et services sont  
 14 présentés au tableau 7.

**TABLEAU 7 :  
VOLUMES FACTURÉS AU DISTRIBUTEUR PAR LE CSP**

Produits et services	Base de facturation	Année historique 2016	2017		Année témoin 2018
			D-2017-022	Année de base	
Approvisionnement <sup>(1)</sup>	Dollars d'engagements				587 700 412
Acquisition	Heures	40 381	39 861	39 861	
Immobilier	Mètres carrés	498 177	499 762	499 785	497 544
Gestion du matériel	Effectifs dédiés	84	80	80	74
Gestion du matériel	Nbre de transactions-magasin	346 542	335 051	335 051	335 345
Alimentation et hébergement	Nuitées	1 200	1 250	1 250	1 250
Transport aérien	Passagers / miles	475 295	431 670	431 670	475 295
Gestion documentaire	Effectifs administratifs	3 708	3 598	3 599	3 500
Services de transport	Véhicules	3 031	3 060	3 060	3 056

<sup>(1)</sup> Impact rétroactif des dollars d'engagements non disponible.

## 6. ÉVOLUTION DES SERVICES FACTURÉS PAR LA VPTIC AU DISTRIBUTEUR

- 1 Le tableau 8 présente, par produits et services, les charges du Distributeur en provenance
- 2 de la VPTIC pour les années 2016 à 2018.

**TABLEAU 8 :  
CHARGES DU DISTRIBUTEUR EN PROVENANCE DE LA VPTIC (M\$)**

Produits et services	Année historique 2016	2017			Année témoin 2018
		D-2017-022	D-2017-022 ajustée des réorganisations	Année de base	
Postes de travail TIC	46,1	45,0	45,0	45,0	41,6
Produits TIC d'entreprise	35,0	29,6	29,6	29,6	54,1
Produits d'exploitation TIC	74,2	79,1	73,2	73,1	61,4
Conduite du réseau	2,1	2,6	2,6	2,6	3,8
Radios mobiles	13,5	13,5	13,5	13,5	13,7
Postes et centrales	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4
Centres d'appel, consoles téléphoniques et autres	25,3	23,3	23,3	23,3	21,8
Services de développement TIC	12,1	8,6	11,4	10,5	12,6
<b>CHARGES TOTALES</b>	<b>208,8</b>	<b>202,1</b>	<b>199,0</b>	<b>198,0</b>	<b>209,4</b>

3 Les charges du Distributeur en provenance de la VPTIC sont passées de 198,0 M\$ à l'année  
 4 de base 2017 à 209,4 M\$ à l'année témoin 2018, soit une hausse de 11,4 M\$. Celle-ci  
 5 s'explique principalement par l'augmentation de la charge de retraite, découlant entre autres  
 6 des modifications apportées à l'ASC 715. Par ailleurs, l'inflation ainsi que la croissance des  
 7 besoins du Distributeur ont été presque entièrement compensées par l'efficience réalisée par  
 8 la VPTIC pour limiter la hausse de ses tarifs.

9 La hausse de 24,5 M\$ des Produits TIC d'entreprise ainsi que la baisse de 11,7 M\$ des  
 10 Produits d'exploitation TIC entre l'année de base 2017 et l'année témoin 2018 s'expliquent  
 11 principalement par la réallocation de différentes activités entre ces deux produits.

12 En effet, en octobre 2015, la création de la VPTIC a permis d'intégrer et de consolider les  
 13 pôles de télécommunications et de technologies de l'information de l'entreprise. Toutefois,

1 lors de l'élaboration de la demande tarifaire 2017, la totalité des activités issues de cette  
 2 centralisation ont été temporairement intégrées aux Produits d'exploitation TIC, tandis que  
 3 l'année témoin 2018 intègre la répartition adéquate des activités entre ces deux produits.

4 De plus, comme expliqué à section 2.2 de la pièce HQD-8, document 4.1, la VPTIC agissait  
 5 auparavant à titre de prestataire de services pour les différents projets réalisés par les  
 6 divisions d'Hydro-Québec. Une facturation basée sur le nombre d'heures travaillées  
 7 permettait de bien refléter les coûts engagés par la VPTIC.

8 À la suite de la centralisation des activités de télécommunications et de technologies de  
 9 l'information de l'entreprise, la VPTIC a revu son inducteur de facturation des services de  
 10 développement TIC. Ainsi, à compter de 2018, étant donné que la VPTIC gère l'ensemble du  
 11 portefeuille de projets des divisions, tant au niveau des heures travaillées que des  
 12 acquisitions de biens et services, les services de développement TIC seront facturés sur la  
 13 base des coûts par projet.

14 Les principales bases de facturation et les volumes afférents aux produits et services sont  
 15 présentés au tableau 9.

**TABLEAU 9 :  
 VOLUMES FACTURÉS AU DISTRIBUTEUR PAR LA VPTIC**

Produits et services	Bases de facturation	Année historique 2016	2017		Année témoin 2018
			D-2017-022	Année de base	
Postes de travail TIC	Effectifs (ETC)	5 883	5 785	5 785	5 574
Produits TIC d'entreprise	Effectifs (ETC)	5 883	5 785	5 785	5 574
Conduite du réseau	Sites	3 825	4 634	4 634	4 929
Radios mobiles	Appareils	3 435	3 415	3 415	3 375
Services de développement TIC	Heures <sup>(1)</sup>	131 373	148 115	148 115	
Services de développement TIC	Coûts par projet				39 000 000

<sup>(1)</sup> Conversion des heures équivalente à 25,0 M\$ en 2016 et 29,9 M\$ en 2017.

## 7. ÉVOLUTION DES SERVICES FACTURÉS PAR LES UNITÉS CORPORATIVES AU DISTRIBUTEUR

16 Le tableau 10 présente, par unités, les charges du Distributeur en provenance des unités  
 17 corporatives pour les années 2016 à 2018.

**TABLEAU 10 :  
CHARGES DU DISTRIBUTEUR EN PROVENANCE DES UNITÉS CORPORATIVES (M\$)**

	Année historique 2016	2017		Année de base	Année témoin 2018
		D-2017-022	D-2017-022 ajustée des réorganisations		
Finances	41,3	36,6	36,5	36,5	37,6
Sécurité corporative	17,6	20,4	20,7	20,5	23,0
Ressources humaines	67,6	63,2	67,6	67,5	69,3
Affaires juridiques	4,5	5,1	5,1	5,1	5,7
Relations avec le milieu et autres unités	9,5	8,4	8,6	8,6	9,6
<b>CHARGES TOTALES</b>	<b>140,5</b>	<b>133,7</b>	<b>138,5</b>	<b>138,2</b>	<b>145,2</b>

- 1 Par rapport à l'année de base 2017, les charges du Distributeur en provenance des unités  
 2 corporatives sont en hausse de 7,0 M\$ et s'établissent à 145,2 M\$ pour l'année témoin 2018.  
 3 Cette hausse s'explique par l'augmentation de la charge de retraite découlant entre autres  
 4 des modifications apportées à l'ASC 715. Par ailleurs, l'impact favorable de l'efficience  
 5 réalisée par l'ensemble des unités corporatives a plus que compensé les effets de l'inflation.  
 6 Les principales bases de facturation et les volumes afférents aux unités corporatives sont  
 7 présentés au tableau 11.

**TABLEAU 11 :  
VOLUMES FACTURÉS AU DISTRIBUTEUR PAR LES UNITÉS CORPORATIVES**

	Bases de facturation	Année historique 2016	2017		Année témoin 2018
			D-2017-022	Année de base	
Finances	Forfaitaire (\$)	41 900 000	37 200 000	37 100 000	38 500 000
Sécurité corporative	Niveau de sécurité	19,2%	23,8%	23,0%	22,7%
Ressources humaines	Effectifs (ETC)	5 883	5 785	5 785	5 574
Affaires juridiques	Heures	16 995	17 679	17 679	17 700
	Forfaitaire (\$)	500 000	900 000	900 000	900 000
Relations avec le milieu et autres unités	Forfaitaire (\$)	9 500 000	9 200 000	8 600 000	9 600 000

## 8. EFFICIENCE DU DISTRIBUTEUR

- 8 Le tableau 12 présente l'évolution sur la période 2014-2018 de l'indicateur global de  
 9 l'efficience des fournisseurs internes du Distributeur, soit le ratio Charges de services  
 10 partagés par abonnement au Québec, tandis que le tableau 13 présente les composantes  
 11 servant au calcul de l'indicateur. Celui-ci met en relation l'ensemble des charges de services  
 12 partagés (portion imputée aux charges d'exploitation du Distributeur), excluant l'ajustement  
 13 au titre de rendement des fournisseurs, le compte d'écarts du coût de retraite, le compte  
 14 d'écarts – Modifications à l'ASC 715 et la variation du coût de retraite non réparti par  
 15 produits, avec le nombre d'abonnements.

**TABLEAU 12 :**  
**ÉVOLUTION DU RATIO CHARGES DE SERVICES PARTAGÉS PAR ABONNEMENT**  
**AU QUÉBEC POUR LES ANNÉES 2014 À 2018<sup>(1) (2)</sup>**

Fournisseurs	CHARGES DE SERVICES PARTAGÉS (\$) / ABONNEMENT AU QUÉBEC						Croissance annuelle moyenne 2014-2018	Croissance annuelle 2018 vs D-2017-022
	Années historiques			2017		Année témoin		
	2014	2015	2016	D-2017-022 ajustée des réorganisations	Année de base	2018		
Centre de services partagés	37,49	38,41	35,13	36,31	36,38	39,03	1,0%	7,5%
Vice-présidence - Technologies de l'information et des communications	47,80	48,85	49,19	46,44	46,24	48,48	0,4%	4,4%
Unités corporatives	30,36	33,88	33,10	32,32	32,27	33,62	2,6%	4,0%
Institut de recherche d'Hydro-Québec	5,38	5,48	5,21	5,39	5,39	5,60	1,0%	3,9%
Hydro-Québec TransÉnergie	1,10	1,09	1,08	1,14	1,17	1,34	5,1%	17,5%
Autres	3,18	4,27	6,76	1,84	3,67	1,90	-12,1%	3,3%
<b>TOTAL - FOURNISSEURS</b>	<b>125,31</b>	<b>131,98</b>	<b>130,47</b>	<b>123,44</b>	<b>125,12</b>	<b>129,97</b>	<b>0,9%</b>	<b>5,3%</b>

(1) : Charges de services partagés avant rendement des fournisseurs (Tableau 3).

(2) : Excluant le compte d'écarts du coût de retraite, le compte d'écarts - Modifications à l'ASC 715 et la variation du coût de retraite non réparti par produits.

1 Dans sa décision D-2016-033<sup>1</sup>, la Régie encourage les fournisseurs internes à poursuivre  
2 leurs efforts en matière d'efficience afin que la croissance des charges de services partagés  
3 par abonnement puisse demeurer en deçà de l'inflation. Le ratio Charges de services  
4 partagés par abonnement au Québec présente une croissance annuelle de 5,3 % entre la  
5 décision D-2017-022 ajustée des réorganisations et l'année témoin 2018. En excluant la  
6 charge de retraite, ce ratio présente une décroissance annuelle de 2,1%. Cette décroissance  
7 reflète les efforts d'efficience déployés tant par le Distributeur que par ses fournisseurs,  
8 lesquels ont permis d'absorber les besoins additionnels du Distributeur et la croissance  
9 normale des coûts découlant de l'inflation.

<sup>1</sup> Décision D-2016-033, paragraphe 147.

**TABLEAU 13 :**  
**ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU RATIO**  
**CHARGES DE SERVICES PARTAGÉS PAR ABONNEMENT AU QUÉBEC**  
**POUR LES EXERCICES 2014 À 2018 <sup>(1) (2)</sup>**

Fournisseurs	CHARGES DE SERVICES PARTAGÉS (M\$)						Croissance annuelle moyenne 2014-2018	Croissance annuelle 2018 vs D-2017-022
	Années historiques			2017		Année témoin		
	2014	2015	2016	D-2017-022 ajustée des réorganisations	Année de base	2018		
Centre de services partagés	156,7	161,9	149,1	155,6	155,8	168,6	1,8%	8,4%
Vice-présidence - Technologies de l'information et des communications	199,8	205,9	208,8	199,0	198,0	209,4	1,2%	5,2%
Unités corporatives	126,9	142,8	140,5	138,5	138,2	145,2	3,4%	4,8%
Institut de recherche d'Hydro-Québec	22,5	23,1	22,1	23,1	23,1	24,2	1,8%	4,8%
Hydro-Québec TransÉnergie	4,6	4,6	4,6	4,9	5,0	5,8	6,0%	18,4%
Autres	13,3	18,0	28,7	7,9	15,7	8,2	-11,4%	3,8%
<b>TOTAL - FOURNISSEURS</b>	<b>523,8</b>	<b>556,3</b>	<b>553,8</b>	<b>529,0</b>	<b>535,8</b>	<b>561,4</b>	<b>1,7%</b>	<b>6,1%</b>
<b>Abonnements au Québec</b>	<b>4 179 850</b>	<b>4 214 721</b>	<b>4 244 541</b>	<b>4 285 421</b>	<b>4 282 041</b>	<b>4 319 241</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,8%</b>

(1) : Charges de services partagés avant rendement des fournisseurs (Tableau 3).

(2) : Excluant le compte d'écarts du coût de retraite, le compte d'écarts - Modifications à l'ASC 715 et la variation du coût de retraite non réparti par produits.

**ANNEXE A :**

**ÉVOLUTION DES SERVICES PARTAGÉS FACTURÉS PAR DOMAINES  
D'ACTIVITÉS**





**TABLEAU A-1 :  
DÉTAIL DES CHARGES DE SERVICES PARTAGÉS (M\$)**

	Année historique 2016			Décision D-2017-022 ajustée des réorganisations			Année de base 2017			Année témoin 2018		
	Charges	Investissements	Total	Charges	Investissements	Total	Charges	Investissements	Total	Charges	Investissements	Total
<b>CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS</b>	<b>149,1</b>	<b>2,0</b>	<b>151,1</b>	<b>155,6</b>	<b>1,6</b>	<b>157,2</b>	<b>155,8</b>	<b>2,1</b>	<b>157,9</b>	<b>168,6</b>	<b>1,8</b>	<b>170,4</b>
Acquisition	6,2		6,2	7,1	-	7,1	7,1		7,1	9,5		9,5
Immobilier	60,1	1,8	61,9	60,9	1,6	62,5	60,9	2,1	63,0	65,0	1,8	66,8
Gestion du matériel	31,2		31,2	33,6	-	33,6	33,6		33,6	34,9		34,9
Alimentation et hébergement	0,2		0,2	0,2	-	0,2	0,2		0,2	0,2		0,2
Services alimentaires	1,1		1,1	1,0	-	1,0	1,0		1,0	1,0		1,0
Transport aérien	0,7		0,7	0,6	-	0,6	0,6		0,6	0,7		0,7
Gestion documentaire	2,6		2,6	2,7	-	2,7	2,7		2,7	2,3		2,3
Environnement <sup>1</sup>	1,8		1,8	2,1	-	2,1	2,1		2,1	1,9		1,9
Services de transport	45,2	0,2	45,4	47,4	-	47,4	47,6		47,6	53,1		53,1
<b>VICE-PRÉSIDENTE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS</b>	<b>208,8</b>	<b>12,9</b>	<b>221,7</b>	<b>199,0</b>	<b>18,5</b>	<b>217,5</b>	<b>198,0</b>	<b>19,4</b>	<b>217,4</b>	<b>209,4</b>	<b>26,4</b>	<b>235,8</b>
Postes de travail TIC	46,1		46,1	45,0	-	45,0	45,0		45,0	41,6		41,6
Produits TIC d'entreprise	35,0		35,0	29,6	-	29,6	29,6		29,6	54,1		54,1
Produits d'exploitation TIC	74,2		74,2	73,2	-	73,2	73,1		73,1	61,4		61,4
Conduite du réseau	2,1		2,1	2,6	-	2,6	2,6		2,6	3,8		3,8
Radios mobiles	13,5		13,5	13,5	-	13,5	13,5		13,5	13,7		13,7
Postes et centrales	0,5		0,5	0,4	-	0,4	0,4		0,4	0,4		0,4
Centres d'appel, consoles téléphoniques et autres	25,3		25,3	23,3	-	23,3	23,3		23,3	21,8		21,8
Services de développement TIC	12,1	12,9	25,0	11,4	18,5	29,9	10,5	19,4	29,9	12,6	26,4	39,0
<b>UNITÉS CORPORATIVES</b>	<b>140,5</b>	<b>0,7</b>	<b>141,2</b>	<b>138,5</b>	<b>0,6</b>	<b>139,1</b>	<b>138,2</b>	<b>0,6</b>	<b>138,8</b>	<b>145,2</b>	<b>0,9</b>	<b>146,1</b>
Finances	41,3	0,6	41,9	36,5	0,6	37,1	36,5	0,6	37,1	37,6	0,9	38,5
Sécurité corporative	17,6		17,6	20,7	-	20,7	20,5		20,5	23,0		23,0
Ressources humaines	67,6	0,1	67,7	67,6	-	67,6	67,5		67,5	69,3		69,3
Affaires juridiques	4,5		4,5	5,1	-	5,1	5,1		5,1	5,7		5,7
Relations avec le milieu et autres unités	9,5		9,5	8,6	-	8,6	8,6		8,6	9,6		9,6
<b>AUTRES</b>	<b>55,4</b>	<b>13,9</b>	<b>69,3</b>	<b>35,9</b>	<b>7,2</b>	<b>43,1</b>	<b>43,8</b>	<b>7,2</b>	<b>51,0</b>	<b>38,2</b>	<b>6,7</b>	<b>44,9</b>
IREQ	22,1	1,3	23,4	23,1	2,6	25,7	23,1	2,6	25,7	24,2	2,8	27,0
Développement des affaires	0,3		0,3	0,8		0,8	1,1		1,1	0,8		0,8
Hydro-Québec TransEnergie	4,6	0,1	4,7	4,9	0,8	5,7	5,0	0,8	5,8	5,8	0,1	5,9
Hydro-Québec Production	1,9	0,1	2,0	2,2	-	2,2	2,2		2,2	2,3		2,3
Hydro-Québec Equipement	26,5	12,4	38,9	4,9	3,8	8,7	12,4	3,8	16,2	5,1	3,8	8,9
<b>CHARGES TOTALES AVANT RENDEMENT, VARIATION DU COÛT DE RETRAITE NON RÉPARTI PAR PRODUITS ET COMPTES D'ÉCARTS DU COÛT DE RETRAITE</b>	<b>553,8</b>	<b>29,5</b>	<b>583,3</b>	<b>529,0</b>	<b>27,9</b>	<b>556,9</b>	<b>535,8</b>	<b>29,3</b>	<b>565,1</b>	<b>561,4</b>	<b>35,8</b>	<b>597,2</b>

<sup>1</sup> Les montants du domaine Environnement incluent des reversements de provision du Distributeur de 0,4 M\$ en 2016, de 1,4 M\$ en 2017 et de 1,5 M\$ en 2018 pour l'évaluation des coûts futurs de mise à niveau de certaines cours à poteaux.